



Le Cabriérois

1er trimestre 2014

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Votre nouvelle équipe municipale

**Consultez notre nouveau
site web**
<http://www.cabrieres.fr>

Sommaire

Les mots des Maires	p.2
Au fil des conseils, Nos joies	p.3
Agence Postale, Elections municipales	p.4, 5
D'ici et d'ailleurs, Cabri'Hier	p.6, 7
Bibliothèque	p.8
La vie des associations	p. 9 à 12
L'école et le périscolaire	p.13, 14
Vie économique	p.15 à 17

Les mots des Maires

Le 29 Mars 2014 à 14h30 dans la salle du conseil municipal...

Le dernier discours de Monsieur Francis GAIRAUD Maire sortant :

Mesdames, Messieurs :

Quelques mots avant de continuer cette séance d'installation du Conseil Municipal

Permettez moi tout d'abord de vous féliciter pour vos brillantes élections de ce Dimanche 23 Mars 2014.

Je vous souhaite sincèrement de bien réussir, de bien travailler pour cette belle Commune, pour ce beau village de Cabrières, si attachant...

Faites ce que vous pourrez, avec les moyens que vous aurez, pour le bien de vos administrés, soyez à leur écoute, soyez positifs...attentifs...

Mon vœu le plus cher est que vous réussissiez dans ce monde évidemment pas facile, mais qui reste beau malgré toutes les misères que certains se plaisent à faire subir aux autres...

Le mandat d'élu local est le plus prenant, le plus enrichissant.

C'est dû sans doute à la proximité, au contact que l'on a avec les habitants. Cela permet de prendre part à leurs peines et à leurs joies...

Pour les nouveaux, c'est une sacrée expérience, qui vaut la peine d'être vécue

Alors je vous souhaite de réussir pour ces 6 années à venir.

Bon mandat et bon vent,

Je serai à vos côtés.

Le Premier discours de Monsieur Jacques GUELTON, nouveau Maire élu le 29 Mars.

Discours d'intronisation

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs.

Je tiens à vous remercier de votre participation à ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature.

Je remercie particulièrement celles et ceux qui sont venus voter ce 23 mars pour l'ensemble des candidats de l'équipe « Demain Cabrières ». Certaines et certains ont joué du crayon, cela fait partie de la démocratie, et malgré tout, une majorité nous a fait confiance.

Je tiens à remercier chaleureusement Francis, notre maire depuis 38 ans avec qui j'ai eu le plaisir de travailler durant ces six dernières années, et qui m'a fait l'honneur de me proposer à sa succession.

Nous lui devons un grand respect et surtout notre reconnaissance pour toutes ces années passées à travailler pour l'intérêt de notre commune. J'ai pu découvrir grâce à lui les méandres de l'administration publique, auxquels je n'étais pas habitué.

Nul doute qu'il restera notre référent, dont nous aurons encore besoin dans l'avenir.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier et féliciter mes collègues d'avoir accepté de me suivre dans cette aventure qui ne sera pas un « long fleuve tranquille ».

Je sais pouvoir compter sur chacun d'eux, sur leurs motivations qui, à n'en pas douter, seront à la hauteur de leurs choix ; en m'élisant votre maire sachez que je suis fier de cette confiance mais conscient aussi de la tâche qui m'attend, mais aussi qui nous attend.

Je souhaite que tous ensemble (élus, population et associations) nous fassions preuve d'un esprit constructif, avec le respect des choix utiles et nécessaires, que nous aurons à faire pour notre commune, durant notre mandat. Ce ne fut pas toujours facile à vivre ces dernières années pour Francis.

Voilà ce que je souhaitais vous dire ce soir, pour ne pas faire trop long.

Avant de terminer, je vous informe dès à présent que nous organiserons un apéritif convivial le 25 avril vers 18h00 à la salle des fêtes, pour que l'équipe « Demain Cabrières » puisse mieux se faire connaître auprès des Cabriéroises et Cabriérois.

Mais auparavant la nouvelle équipe et moi-même tenons à remercier Colette, Alain et Richard, nos anciens collègues assidus, en leur offrant ce modeste présent, synonyme de notre amitié.

Pour toi mon cher Francis c'est le personnel municipal et tous tes collègues anciens et nouveaux, qui ont tenu à t'offrir ce cadeau, qui n'est guère très grand, mais qui nous le croyons, nous permettra de rester en contact où que tu ailles.

Merci à vous quatre, et sachez que la porte de la Mairie vous restera ouverte encore longtemps.

Bonne soirée et merci encore de votre confiance.

Nos joies

Le mariage de : Monsieur DARCET Thierry et Monsieur SALLES Christophe

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur

Décès : ils nous ont quittés

BLEVIN Charlotte, Jeanne, Renée
JEAN Fernande, Denise, Reine Vve GABRIEL

Au fil des conseils municipaux

Délibération du CM du 20 janvier 2014 :

- ⇒ concernant le lancement par le CDG 34 de la procédure de marché public, pour souscrire une convention d'assurance sur les risques statutaires relatifs à la fonction publique.
- ⇒ concernant l'ajournement des coupes de bois proposées par l'ONF.
- ⇒ concernant l'approbation de la réalisation d'un diagnostic des installations existantes d'éclairage public en vue de rénovation et de maîtrise de la consommation énergétique par Hérault Energie.
- ⇒ concernant la convention d'assistance technique assainissement collectif avec le département de l'Hérault.
- ⇒ concernant le projet de financement « Entrée sud » pour les travaux d'électricité, d'éclairage public et télécom avec Hérault Energie.
- ⇒ concernant les heures complémentaires d'agent de remplacement.
- ⇒ concernant les heures complémentaires d'agent technique.
- ⇒ concernant l'aménagement de la forêt communale avec l'ONF.
- ⇒ concernant l'adhésion de la CC du Clermontois au Syndicat mixte de la filière viandes du CG34.

Délibération du CM du 17 février 2014 :

- ⇒ concernant les heures complémentaires d'agent de remplacement.

Délibération du CM du 17 mars 2014

- ⇒ concernant les heures complémentaires d'agent de remplacement.
- ⇒ concernant la demande de remise de frais de Mr GRABE suite à l'avis favorable de Mr l'Inspecteur des Finances Publiques de la Direction Générale des Finances de Montpellier.
- ⇒ concernant le vote des trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti)
- ⇒ concernant l'approbation du compte de gestion 2013 du Receveur
- ⇒ concernant l'approbation du compte administratif 2013

34045-Cabrières

Région : [Languedoc](#)-Roussillon

[Département](#) : 34-Hérault

[Arrondissement](#) : Béziers

[Canton](#) : Montagnac

[Commune](#) : 34045-Cabrières

Populations légales 2011 de la commune

Les [populations](#) légales 2011 entrent en vigueur le 1er janvier 2014.

Elles [se](#) substituent aux populations légales 2010.

Les populations légales sont actualisées chaque année. Les [enquêtes](#) de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de [calculer](#) les évolutions [sur des](#) périodes d'au moins cinq ans.

Ces [chiffres](#) peuvent être comparés [avec les](#) populations légales 2006 ou 1999.

Populations légales 2011 de la commune de Cabrières

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
483	17	500

Source : [Recensement](#) de la population 2011 - Limites territoriales au 1^{er} janvier 2013

Agence postale

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30

un samedi sur deux (semaines impaires) : de 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER :

DU LUNDI AU VENDREDI à 9H 00

Le courrier posté le vendredi après 9 h 00 n'est levé que le lundi

Prix des timbres depuis le 1er janvier 2014 :

Rappel : 3 tarifs d'affranchissement selon les délais de livraison (pour lettre - de 20 g) :

Type d'envoi :	Délai :	Prix depuis le 1er janvier :
la lettre économique :	4 jours	0,59 €
la lettre verte : (pas de transport par avion)	2 jours	0,61 €
la lettre prioritaire :	1 jour	0,66 €

Information : Les tarifs des colis ont augmenté depuis le 1er mars

Dans votre agence postale , vous pouvez :

faire affranchir vos courriers ,

déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis,

acheter des timbres , des enveloppes timbrées, des colissimos,

faire vos contrats de réexpédition du courrier...

effectuer vos paiements par carte bancaire

Et pour les clients de la Banque Postale :

déposer les chèques,

verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (350 € maxi / 7 jours)

demander des virements de compte à compte...

Tickets de la FRANÇAISE DES JEUX

Lors du cambriolage de l'agence postale le 8 décembre dernier, les tickets de grattage de la FDJ exposés sur le comptoir ont été volés.

L'assurance et la FDJ ne voulant rien prendre en charge, je dois rembourser la valeur des tickets manquants à la FDJ. Celle-ci étant assez conséquente, je vous informe que j'ai décidé de ne plus vendre de tickets de grattage pour ne plus prendre de risque .

Sandrine C.

Elections municipales des 23 et 30

CABRIÈRES



Election municipale 2014

Les résultats au premier tour

Sièges à pourvoir	11	Votants	273
Inscrits	399	Blancs et nuls	18
Abstentions	126 / 31.58 %	Exprimés	255

LISTE DEMAIN CABRIERES

Michel SOLER	90.98%	232 voix
Lysette DELGADO	89.41%	228 voix
Philippe TRINQUIER	89.01%	227 voix
Françoise POBEL	87.84%	224 voix
Philip BANNISTER	85.49%	218 voix
Dehiba BILHAC	85.09%	217 voix
Marylise MALAFOSSE	84.90%	216 voix
Cédric GABRIEL	84.70%	216 voix
Guy DESALASE	83.52%	213 voix
Denis MALLET	83.13%	212 voix
Jacques GUELTON	79.60%	203 voix

D'ici et d'ailleurs

Many people don't understand why the Scots, Welsh and Irish get annoyed when they are called English. I thought this brief explanation might help.

As the French well know, the English have been 'expansionist' in history. Not only did they invade France but also the countries of Wales, Scotland and Ireland which were, and are individual kingdoms. One could say that Wales fell under English rule from the 13th century, but remains a separate country. King James VI of Scotland inherited the English crown from Elizabeth I in 1603, she having no offspring. He therefore became James I of England and thus united the crowns. But the United Kingdom or Great Britain was not actually created until 1707, which also formally then included Wales.

A further Act of Union in 1800 added the Kingdom of Ireland to create the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. This was changed in 1922 when most of Ireland became the Irish Free State or Eire, Britain retained control over Northern Ireland so now we have the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland.

So the Irish are still Irish, southern or northern, The Scots are still Scottish and the Welsh still Welsh. None of them are English but they are all British, just as much as they are European.

In September the Scots will vote yes or no to break apart from this union. There has always been animosity between the two nations and North Sea Oil, a lot of which comes from the « Scottish North Sea » gave some possibility of financial independence. Even so close to the referendum the arguments have not all been put forward – it's very complicated. Yes or No they will remain British.

Beaucoup de gens ne comprennent pas pourquoi les Écossais , Gallois et Irlandais se fâchent quand ils sont appelés 'Anglais'. J'ai pensé que ce petit récapitulatif pourrait aider.

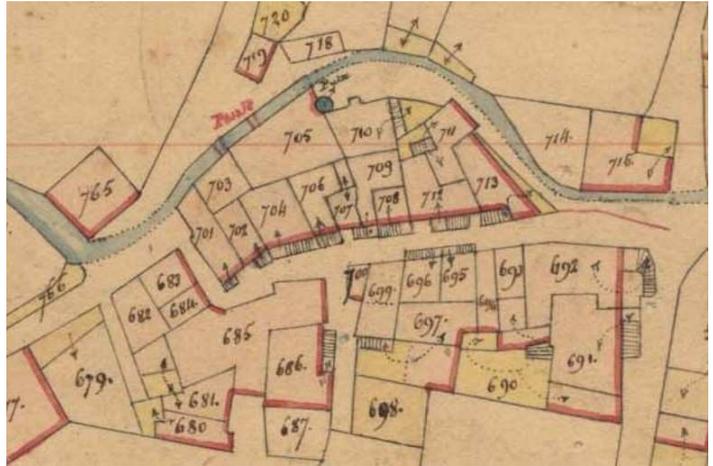
Comme les Français savent bien , les Anglais ont été « expansionnistes » dans l'histoire . Non seulement ont-ils envahi la France, mais aussi le pays de Galles , l'Écosse et l'Irlande, qui ont été , et sont chacun un royaume . On pourrait dire que le Pays de Galles est tombé sous la domination anglaise au 13ème siècle , mais reste un pays séparé. Le Roi James VI d' Écosse a hérité de la couronne d'Angleterre d'Élisabeth I en 1603 , cette dernière n'ayant pas de descendance . Il est donc devenu James Ier d'Angleterre et a donc uni les couronnes .Mais le Royaume-Uni ou la Grande-Bretagne n'a été effectivement créé qu'en 1707 , et a également alors inclus le Pays de Galles.

Un autre acte d' Union de 1800 a ajouté le royaume d'Irlande pour créer le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .Ceci a été changé en 1922 lorsque la plus grande partie de l'Irlande est devenue l'État libre d'Irlande ou Eire ; la Grande-Bretagne a conservé le contrôle sur l'Irlande du Nord et maintenant nous avons le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Donc, les Irlandais sont toujours irlandais , sud ou nord , Les Écossais sont encore écossais et les Gallois encore gallois. Aucun d'entre eux n'est anglais, mais ils sont tous britanniques, tout comme ils sont européens.

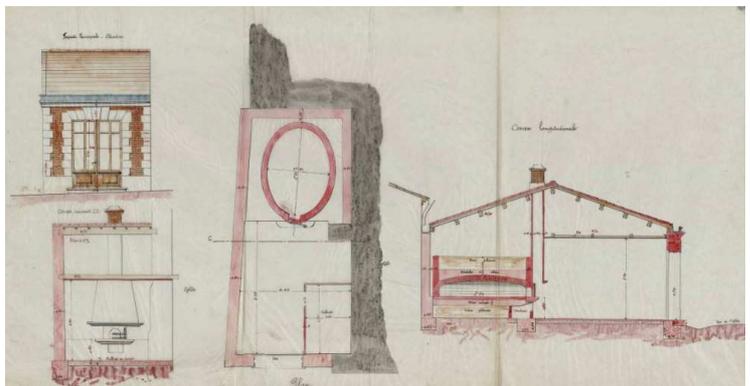
En Septembre, les Écossais vont voter « oui ou non » pour briser cette union . Il y a toujours eu de l'animosité entre les deux nations et le pétrole de la Mer du Nord , dont beaucoup vient de la « mer du Nord écossaise », a donné une possibilité d'indépendance financière . Même si près du référendum, les arguments n'ont pas tous été mis en avant - c'est très compliqué . Oui ou Non, ils resteront britanniques.

Sous l'Ancien Régime et jusqu'à la Révolution, les paysans cuisaient leur pain soit dans chez eux, soit par obligation dans le four banal appartenant au seigneur. Ce dernier, au nom du droit de ban, percevait une redevance. Cabrières avait 3 fours. Un au hameau des Crozes rénové en 1994, et deux au village. C'est en 1897 que celui du mas de Gausssel fut détruit dans le cadre de l'élargissement de la rue. Il se trouvait dans la petite place au début de la rue. Celui du mas de Silhol peu à peu abandonné était devenu dangereux. Le registre des délibérations de la commune de Cabrières nous en rappelle l'existence. Le 12 décembre 1912, Gustave Saudadier maire de Cabrières expose au conseil qu'il y a lieu de voter la dépense exceptionnelle de la somme de 165 f en faveur de Vallat Gaston, maçon pour la démolition du vieux four banal de la rue du mas de Silhol qui, abandonné depuis longtemps, gêne la circulation dans cette rue (parcelle F 700). Cette démolition permettra de créer ce que nous nommons aujourd'hui le « plan de Vallat ».



Depuis de nombreuses années les boulangers, issus de deux vieilles familles Cabriéroises se partageaient le marché. En ce début de 20e siècle, Cros Polymen et Malafosse Marcelin sont sur la place du village les boulangers de Cabrières. Tout allait pour le mieux quand la guerre se déclara. Le vieux registre des délibérations du conseil municipal relate le 23 octobre 1915 ce que fut la **grève du pain**. « Les deux boulangers de Cabrières n'ayant pas voulu se conformer à l'arrêté fixant le prix du pain à 0.45 f les kg ont fermé brusquement et sans avis préalable leurs boulangerie. Afin de ravitailler la population un boulanger de Clermont a accepté de livrer du pain à 0.45 f le Kg majoré de 0.05 f le kg de transport à la charge de la commune. C'est ensuite un boulanger de Péret qui a accepté de porter à Cabrières du pain sans frais de transport charge à la municipalité de faire vendre le pain à Melle Courren gérante du télégraphe municipal moyennant 1 f par jour. »

Lors de la séance du conseil municipal du 31 octobre 1915 Dolques Abel maire par intérim rappelle au conseil que « lors de la démolition du dernier four communal situé rue du mas de Silhol, il avait été question de la reconstruction d'un nouveau four sur l'emplacement communal de l'ancienne cour des écoles. Par la suite de la grève des boulangers survenue en pleine guerre, il fait connaître au conseil qu'il serait urgent de reprendre le projet et d'en hâter la réalisation autant que possible pour assurer durant l'hiver et de manière parfaite le ravitaillement de la commune. Considérant que les deux boulangers n'ont pas rouvert, et qu'en cas d'intempéries le boulanger de Péret ne pourra garantir la livraison., le conseil décide la construction d'un four communal, pour un budget de 4000f financé pour 50% par un emprunt à un propriétaire de la commune au taux de 5% remboursable en 5 ans ». En avril 1916, c'est Rubio Salvador maçon de Péret conformément au devis de 1915 de l'architecte majoré de 38% dû à la hausse subie par les matières premières qui prit le marché. En août 1916 avec l'achat d'un pétrin mécanique et accessoire pour la somme de 1600f à la boulangerie Corvillac à Montpellier, s'achèvera l'équipement du four communal. Le coût total sera de 5730 francs. Il faudra étonnamment attendre 1919 pour que le four soit loué à Ribalto Jacques . Auguste Vallard le remplacera en 1922. Ce fut ensuite Pistre Pierre en 1931, Mathieu André en 1936 et Fernandez François en 1942 qui prendron la suite. Ce sont les deux



boulangers suivants, Simarro Blaise et Lucien son apprenti de fils, (1946-1970) suivi de Fabre Gaston de Néfies (1970-1986) qui marqueron pendant 40 ans à jamais les Cabriérois. Après le départ à la retraite de ce dernier et malgré de nombreux successeurs la boulangerie à Cabrières ne lui survivra pas.

De nos jours le local abrite l'agence postale communale, on n'y vend plus de fougasses ni de cœurs de palmier, mais des timbres et des tickets à gratter.

La Bibliothèque du Bourniou

D'après une dernière étude réalisée pour la revue «Livres hebdo», la lecture résiste! Considérée à la fois comme un loisir et une source de lien social, elle reste le 2^o loisir préféré des Français après les sorties avec les amis.

Ainsi, près de 7 français sur 10 ont lu au moins 1 livre dans les 12 derniers mois; et près de la moitié des lecteurs affirment lire tous les jours ! 85 % y voient un moyen de s'évader du quotidien, 70 % un sujet privilégié de discussion. Et la lecture numérique n'a progressé que de 3 % en 3 ans. Les lecteurs continuent donc de plébisciter le «livre papier».

Et à une échelle bien modeste, vous en êtes l'illustration; votre fréquentation assidue du Bourniou et des inscriptions toujours plus nombreuses nous prouvent votre attachement à la lecture.

Aussi, nous nous efforçons de satisfaire votre curiosité; même si dans l'attente du budget voté par la nouvelle municipalité suite aux élections du 23 mars, nous n'avons pas effectué d'achats en ce début d'année. Mais rassurez-vous, nos listes sont prêtes et dès que nous le pourrons, nous passerons nos commandes pour vous offrir quelques nouveautés: Katherine Pancol, Guillaume Musso, Michel Bussi pour ne citer qu'eux ont sorti de nouveaux titres; et rappelez-vous que nous attendons aussi vos propositions.

Fort heureusement, le bibliobus de la DDLL est passé et nous avons pu ainsi renouveler notre offre de lecture. De plus, la médiathèque de Clermont nous permet des emprunts en nombre, pour de longues durées, ce qui étoffe aussi le choix.

Toujours à l'écoute des lecteurs et lectrices, nous avons remis en rayons les numéros de la revue «les quatre saisons du jardin bio »; vous pourrez les emprunter, les sages conseils prodigués dans les articles étant toujours d'actualité.

2 nouveautés à signaler grâce à des dons:

- ⇒ Les moulins à blé de Cabrières et de Neffiès d'Albert Martinez, offert et dédié par l'auteur; cet ouvrage vous permettra de découvrir la richesse du patrimoine de notre village et des environs; des photos de qualité et de nombreux croquis illustrent agréablement un texte riche d'une documentation sérieuse. Bravo et merci beaucoup à Albert Martinez.
- ⇒ N'oublie pas les oiseaux de Murielle Magellan: une autobiographie qui ne manquera pas de vous faire réagir parce que les personnages sont des hommes et des femmes d'aujourd'hui, parce que leur histoire ne peut laisser indifférent, parce que le choix de l'écriture est particulier.

Pour terminer, sachez que les élèves des écoles avec leurs enseignantes fréquentent régulièrement la bibliothèque, le mardi après-midi pour les grands, le jeudi matin pour les plus petits. Et c'est là un signe de bon augure, à l'heure d'internet, que de voir ces enfants s'émerveiller en tournant les pages des documentaires ou écouter «bouche-bée» la maîtresse lire une nouvelle histoire.

Rappel des horaires: **Lundi de 17 h à 18 h 30;**
 Vendredi de 17 h à 18 h 30;

Les modifications lors des fêtes et vacances sont précisées sur la porte.

Les Bénévoles

**"Le plus souvent, on cherche son bonheur
comme on cherche ses lunettes :
quand on les a sur le nez."
F.DROZ**

La vie de nos associations

Cercle Occitan ' ' LOS VISSONÈLS ' '



O SABIATZ PAS ? È BEN, O ANATZ SAUPRE !

"La Bòina" ("La Boyne")

Aquel nom de la nòstra ribièra, nom d'origina gallesa "bodina", significa :
"bòrna de frontièra".

"La Bòina" puòl faguèt limit entre los diocèsis de Lodèva e de Besièrs. Pren sa
sorga a "Valmascle" e raja fins a Erau a Casols.

Lo nom de "Valmascle" es fargat amb los mots occitans : "val" e "mascla"
qu'aquò vòl dire : "valada ruda".

Al còp que ven !

Los Vissonèls

VOUS NE LE SAVIEZ PAS ? EH BIEN ? VOUS ALLEZ LE SAVOIR !

"La Boyne"

Le nom de notre rivière, nom d'origine gauloise "bodina", signifie : "borne de frontière".

"La Boyne" fit par la suite limite entre les diocèses de Lodève et Béziers. Elle prend sa source à "Valmascle" et se jette dans l'Hérault à Cazouls.

Le nom de "Valmascle" est composé de "val" et "mascle" et désigne une "vallée rude".

Nous vous invitons à assister à un spectacle théâtral en Français le Vendredi 13 Juin à 20h30 à la salle des Fêtes.

Les Vissonèls

« Les Estabelles »

La der des der pour les Estabelles,

Le 22 février dernier, nous avons enfin pu remercier les cabriérois qui nous ont tant soutenues durant toute l'aventure. Cet apéritif fut l'occasion de vous présenter le projet, des préparatifs à la ligne d'arrivée du rallye, à travers le film ("les Estabelles, le film" visible sur Youtube) et les photos prises tout au long du périple.



C'est avec un grand bonheur et un peu de nostalgie que la page Estabelles se tourne... En espérant que le livre ne se referme pas de suite, nous gardons nos souvenirs et de belles images pour pouvoir continuer à rêver encore quelques temps. Une fois de plus merci pour votre soutien indéfectible, nous en avons été très touchées. Cette aventure, c'est grâce à vous que nous l'avons vécue.

Emilie et Oréa.

La vie de nos associations

Foyer rural de l'Estabel

Le samedi 18 janvier Le Foyer Rural a partagé le verre de l'amitié à la salle des fêtes en collaboration avec le conseil municipal de Cabrières, lors de la présentation des vœux du Maire et **de l'accueil des nouveaux Cabriérois**, rencontre à laquelle les Cabriérois ont répondu nombreux. Un merci à Francis Gairaud qui a accueilli pour la dernière fois les nouveaux Cabriérois en tant que maire, dans des propos très émouvants.

Sur l'exemple des « Cafés Citoyens » Le Foyer Rural organise des réunions débats dénommés « **Thé Fumant** » **le 2^e Lundi de chaque mois à partir de 20H30** à la salle des fêtes. Ces réunions sont l'occasion d'échanges entre les participants et les personnes qui ont une expérience dans le domaine du thème proposé.



Un thé fumant est offert aux participants

Le 1^{er} « Thé Fumant » a eu lieu le 13 Janvier 2014 sur **les économies d'énergies au quotidien**.

Le second, le 10 Février portait sur **les déplacements et le co-voiturage** à Cabrières.

Le 10 Mars, le débat entre les participants s'est déroulé sur **l'agriculture biologique**.

Prochain débat **le lundi 14 Avril** sur **les plantes médicinales**, avec la participation d'une pharmacienne.

Venez nombreux à ces rencontres avec vos expériences, vos idées et votre enthousiasme

Le dimanche 25 Mai, nous organisons **La Bissounade** à la manière du Foyer Rural. Ce sera une randonnée pédestre libre et non encadrée durant la matinée sur le parcours du sentier des crêtes de Vissou, inauguré le 8 Décembre 2013, sentier bien balisé au départ du village.

A cette occasion le Foyer Rural propose aux randonneurs **un repas entre 12H et 14H**, près de l'aire d'envol des parapentes. Au menu : taboulé, chips, sandwich de saucisse, fromage et fruit, du vin (ou jus de raisin) et du café, coût : 8€.

Les randonneurs doivent avoir leur propre assurance, le foyer rural décline toute responsabilité en cas d'accident.

L'association Cabri'air proposera (si le temps le permet) des baptêmes en parapente. Inscription sur place auprès de Cabri'air.

Coût : 20€.

Notre traditionnelle **fête du feu de la St Jean** se déroulera le Samedi 21 Juin. La soirée sera animée par le groupe « **Les Etranges Musiciens du Myster Jack** ».

Au menu : Rougail saucisse et panacotta avec 1 verre de vin ou de jus de fruit. Coût : 10€.

En prélude à cette soirée, un marché des Cabriérois sera peut-être organisé sur le stade municipal.



Les ateliers Cuisine, animés par christophe Salles à la salle des fêtes :

Après l'atelier la cuisine tendance le 9 Février, le Foyer Rural propose :

La cuisine indienne, Dimanche 6 Avril de 10H à 13H, tarif 15€. Atelier limité à 30 places.

L'atelier chocolat, Dimanche 27 Avril de 10H à 12H pour les enfants de 6 à 12 ans et de 10H à 11H30 pour les enfants de 3 à 6 ans), tarif 5€. Atelier limité à 25 places.

Rappelons que le Foyer Rural propose tout au long de l'année **des activités régulières** avec :

Le yoga, le mardi de 18H30 à 19H30 à la maison des associations, animé par Marilyse Malafosse.

La gym douce le jeudi de 18H à 19H à la maison des associations, animé par Nathalie Lemaire.

Des sorties VTT organisées par Jean Nayrac et annoncées par voie d'affichage **certaines dimanches** de l'année.

La vie de nos associations

L 'amicale des cheveux blancs

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 23 janvier 2014.

La composition du bureau reste inchangée. Le programme des activités a été proposé :

- ⇒ Le 3eme Jeudi du mois à 15h : après-midi "Détente". Une agréable occasion de se retrouver autour d'un goûter à la maison des associations.
- ⇒ Avec les beaux jours le Lundi après-midi à 14h, rendez-vous devant la mairie pour une marche dans la si belle campagne autour de Cabrières.

Pour tous renseignements, téléphonez au 04.67.96.35.94

- ⇒ Le Jeudi 27 Mars la société "RS distribution" exposera ses différents produits à la salle des Fêtes dès 9H30. Un repas est offert au Sanglier, sans obligation d'achat.

Le 18 Mai Sandrine Taraire vous fera danser lors de nos repas annuels au Sanglier.

A très bientôt et amitiés à tous.

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes s'est réuni le 29/03/2014 pour la première fois de l'année ; lors de cette réunion les jours de la fête locale ont été fixés pour les 4, 5, et 6 Juillet 2014.

Le détail des journées reste à préciser, mais durant le week-end il y aura :
Match de foot avec les habitants de Cabrières qui veulent participer.

- ⇒ Bal avec l'orchestre Franck M.
- ⇒ Tour de ville avec les musiciens de Cabrières.
- ⇒ Bal avec l'orchestre Les Borys .
- ⇒ Repas avec le restaurant Le Sanglier.

Dans le prochain Cabriérois nous vous donnerons plus de détails .

La vie de nos associations

Les Parents d'Elèves de l'École de CABRIERES



CARNAVAL



Le carnaval s'est déroulé vendredi 28 mars. Défilé dans les rues de Cabrières, embrasement de Mr Carnaval puis chansons des élèves avec leurs enseignantes et avec Solange Bilhac, intervenante en occitan au périscolaire. Nous avons tous passé une agréable après-midi.

Merci à tous!



SPECTACLE DE MUSIQUE

Réalisé par les 2 classes

VENDREDI 23 MAI 18H00 à la salle des fêtes

SORTIES prévues par les enseignantes

- ⇒ Rencontres sportives avec l'école de Aumes le 19 mai à Cabrières et le 11 juin à Aumes (classe CE / CM)
- ⇒ Sortie au zoo de Lunaret à Montpellier (maternelle / CP)
- ⇒ Sortie de fin d'année de l'ensemble de l'école, à définir



SORTIE FAMILLE

DIMANCHE 08 JUIN

Croisière au large d'Agde et sur le canal du Midi

FETE DE FIN D'ANNEE

VENDREDI 27 JUIN 2014

Kermesse

**Repas dansant (brasucade – saucisses)
animé par Prom' Ambiance**



**Ouvert à tous, venez partager ce moment de fête avec nos enfants.
Horaires et tarifs seront annoncés par voie d'affichage.**

L 'école et le périscolaire de CABRIERES

L 'école

Compte rendu de 2eme conseil d'école du 27/02/2014

Présentation des nouveaux personnels (enseignantes et ATSEM)

- ⇒ Mme Jennifer Claine, nouvelle ATSEM qui intervient dans la classe des petits ainsi qu'au périscolaire,
- ⇒ Mme Combès, enseignante et directrice remplaçante de Mme Lacroix jusqu'à la fin de l'année scolaire,
- ⇒ Mme Morales, enseignante présente sur le poste de Mme Gonzales jusqu'à la fin de l'année scolaire,

Compte rendu d'exercice incendie

- ⇒ Exercice effectué le Lundi 24/02 : les élèves de l'école ont mis 2Min30 pour sortir,
Les alarmes des deux bâtiments de l'école ne sont pas reliées entre elles,

Fonctionnement cantine

- ⇒ Un nouveau système a été mis en place :
Les petits et les grands sont séparés, ils sont chacun avec une personne différente. Ainsi les groupes sont plus petits et plus faciles à gérer,
il semble que ce système fonctionne bien, il sera ainsi conservé,

Divers événements prévus

Carnaval : Vendredi 28 Mars

- Matin : les enfants vont confectionner des crêpes
- 13h45 : les enfants arrivent à l'école déguisés ou se déguisent ensemble
- 15h30 : accueil des parents dans la cour
- 15h45 : on défile puis on brûle Monsieur Carnaval
- 16h45 : spectacle des enfants préparé en classe + vente des crêpes préparées par les enfants (bénéfice pour la coopérative scolaire et le financement des sorties)

Projet musique

- ⇒ Les élèves de GS jusqu'au CM2 (21) ont 15 séances de musique avec une intervenante,
C'est un projet de qualité : ils travaillent sur le long terme le chant, la fabrication et la manipulation des instruments en matériaux de récupération. Le tout sur le thème de la protection de l'environnement.
La coopérative scolaire et l'association des parents d'élèves le financent ensemble.
Une date a été posée avec l'intervenante pour un spectacle qui permettra de finaliser et de présenter le travail des élèves le 21 Mai.

Les petits se rattacheront au projet pour participer au spectacle. (Chant et/ou danse avec Mme Morales)

Ce sera le spectacle de fin d'année de l'école.

Kermesse de fin d'année : à définir, la 27 Juin ?

Sorties :

- ⇒ Rencontre sportive USEP (pour les grands)
Deux rencontres sportives : le 19 Mai et le 11 Juin, une à Cabrières (randonnée) et l'autre à Aumes (à priori course d'orientation). Un des deux bus est financé par l'USEP, l'autre est partagé entre les deux écoles.
Le paiement du bus est partagé entre la coopérative scolaire et l'association des parents d'élèves.
- ⇒ Sortie à Montpellier au Zoo de Lunaret (pour les petits)
En lien avec le projet de classe des maternelles autour des animaux
Le paiement du bus est partagé entre la coopérative scolaire et l'association des parents d'élèves.
- ⇒ Sortie d'école : proposition accrobranche à Montagnac, environ mi Juin
financée par l'association des parents d'élèves et la coopérative scolaire si ses finances lui permettent. La municipalité va essayer d'obtenir une subvention.
- Photo de classe : Le 24 Mars au matin à 9h.
- Projet jardin :La terre a été préparée par un parent d'élève et désherbée par certains parents.
- ⇒ Les élèves ont commencé à planter des pommes de terre, des petits pois et des carottes.
- ⇒ Un tuyau d'arrosage a été demandé à la Mairie. Son installation a démarré le mercredi 19 Mars,
- Périscolaire :
- ⇒ Le groupe d'Occitan a été réduit. Certains élèves de la classe des grands sont maintenant en Art plastique avec Rémi et Jennifer,
- ⇒ Il a été demandé à la municipalité un petit budget pour les fournitures d'Arts plastiques.

Compte-rendu (partiel) de la réunion périscolaire. Mardi 11 février 2014, 17 h, salle du conseil Bilan des activités par les bénévoles

- ⇒ La présence de Rémi Rouzet (emploi avenir) et de Jennifer Claine (atsem) à toutes les activités est importante et permet une meilleure organisation.
- ⇒ En janvier, après discussion avec les enseignantes, une récréation a été mise en place à la fin du temps scolaire: 10 à 15 mn, avant les activités périscolaires ; une bonne initiative car cela permet aux enfants de se "défouler" et de bien marquer la différence entre les 2 moments ; les enfants peuvent en profiter pour goûter ; Rémi prend en charge ce moment, avec la participation des intervenants.

Ce temps de pause réduit de fait la durée du périscolaire (45 mn) ; mais Pauline Combès (enseignante, directrice) pense que c'est suffisant pour une activité qui intervient en fin de journée.

Peut-être un temps un peu plus long de récréation serait-il nécessaire pour les petits de la maternelle?

- ⇒ En occitan, pour Solange, l'évolution est positive même si certains enfants ont toujours du mal à suivre ; 15 à 20 mn de chants pour tous, puis groupes. Les enfants sont plus intéressés lorsqu'ils sont "actifs" .

Problème : comment organiser les séances pour les enfants non intéressés? Une liste précise des groupes est indispensable.

- ⇒ En cuisine, Christophe, globalement satisfait, a fait découvrir des produits: huile, betterave ... (éducation au goût); les grands sont plus indisciplinés que les petits ; les enfants ont réalisé des recettes variées qu'ils emportaient chez eux . Une activité particulièrement réussie: les crêpes.

Problème : le nettoyage de la salle, après l'activité et avant la garderie du soir ; cela prend du temps mais il serait dommage de raccourcir la durée de l'activité.

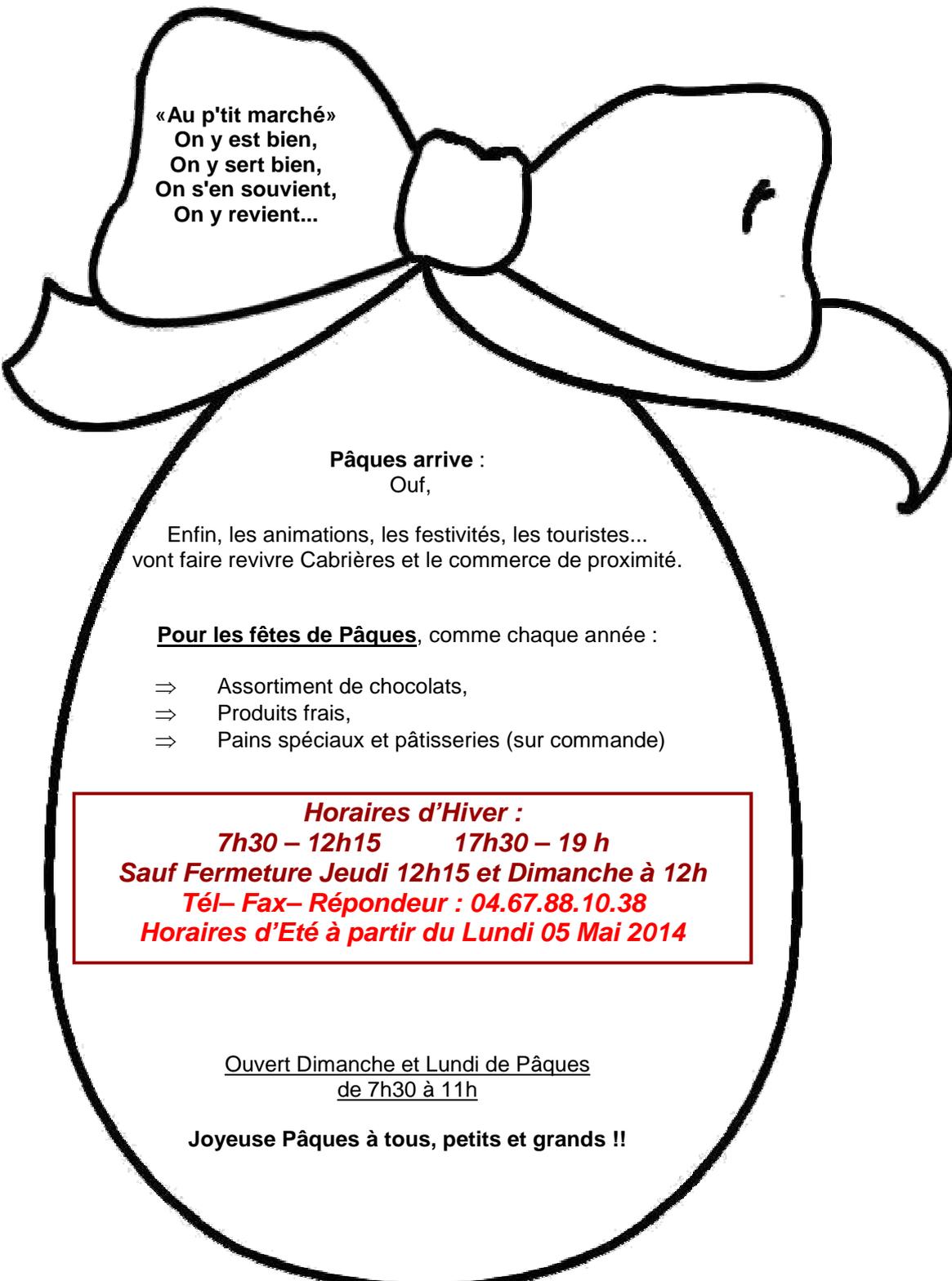
- ⇒ Rémi, en sport, a surtout réalisé des activités en salle (qui est un équipement appréciable) ; établira un planning pour prévoir des activités extérieures et solliciter l'intervention de parents (le vendredi).
- ⇒ Jennifer, en activités manuelles et jeux, est satisfaite des 1^o impressions, les enfants sont sages .
- ⇒ Françoise, avec livres et activités créatives : le fait d'être 4 adultes pour gérer le groupe des enfants est très appréciable ; Anne raconte une histoire à tous les enfants puis les groupes sont constitués ; les grands élaborent au fil des séances un "carnet de voyage à Cabrières".

Anne a été très touchée par la demande des enfants de raconter à leur tour des histoires, marque de leur plaisir et intérêt à cette activité.

Arnaud, pour la prochaine session, envisage la fabrication d'objets divers. Pour le matériel nécessaire, il s'adressera à Cathou, secrétaire responsable du budget.



Libre service Cabriérois « Au P 'tit Marché »



« Au p'tit marché »
On y est bien,
On y sert bien,
On s'en souvient,
On y revient...

Pâques arrive :
Ouf,

Enfin, les animations, les festivités, les touristes...
vont faire revivre Cabrières et le commerce de proximité.

Pour les fêtes de Pâques, comme chaque année :

- ⇒ Assortiment de chocolats,
- ⇒ Produits frais,
- ⇒ Pains spéciaux et pâtisseries (sur commande)

Horaires d'Hiver :

7h30 – 12h15 17h30 – 19 h

Sauf Fermeture Jeudi 12h15 et Dimanche à 12h

Tél- Fax- Répondeur : 04.67.88.10.38

Horaires d'Été à partir du Lundi 05 Mai 2014

Ouvert Dimanche et Lundi de Pâques
de 7h30 à 11h

Joyeuse Pâques à tous, petits et grands !!

**Etre commerçant, chef d'entreprise procure de nombreux plaisirs et satisfactions,
malgré la crise et ses difficultés !!!**

La vie économique

Nouvelle entreprise à Cabrières

ADS INFORMATIQUE

Agnès et Denis SALLES

Denis 06 75 76 33 31

Agnès 06 48 81 69 85

Professionnels Collectivités Résidentiels

adsinfo@orange.fr

Vente

Conseil

Assistance

Formation Professionnelle

Assistance

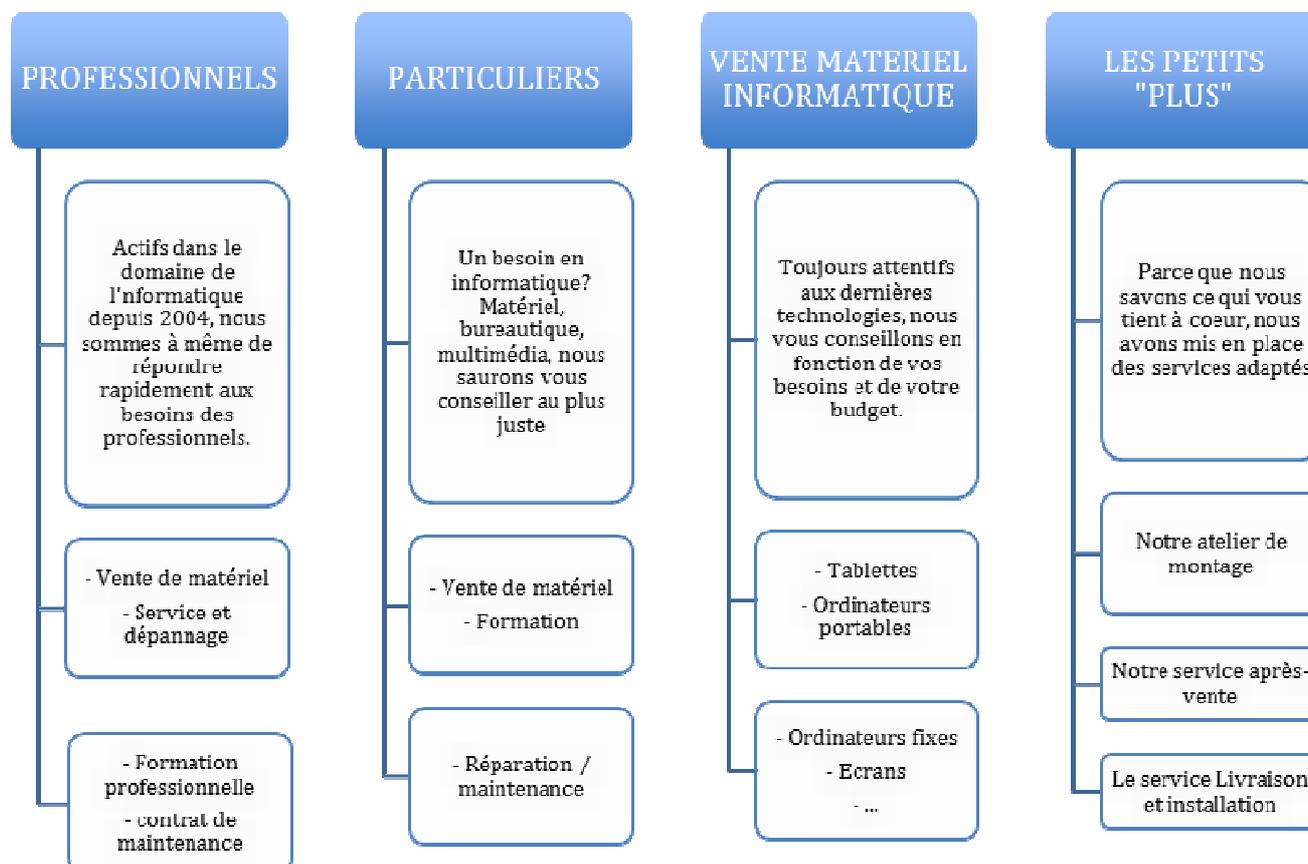
Réseaux



ADS Informatique est votre entreprise d'informatique de proximité. Basés maintenant sur Cabrières, nous sommes là pour vous apporter notre expérience et notre aide dans le domaine de l'informatique.

Nous sommes Cabriérois, et avons déjà travaillé avec beaucoup d'entre vous. C'est aussi pourquoi nous voulions remercier tous ceux qui nous ont suivis et nous ont fait confiance jusqu'à présent.

Voici une rapide description des services que nous proposons :



La vie économique

Syndicat Cabrières Cave de l'Estabel



Concours Général Agricole de Paris 2014, 5 médailles d'OR pour nos vignerons !

Avec 3 médailles d'OR, nos cuvées de Clairette du Languedoc ont été très bien récompensées par les jurés du dernier concours général. Nos Cabrières rosés ont également bien tenu leur rang en obtenant 2 médailles d'OR. Ces cuvées qui viennent d'être conditionnées en bouteilles seront proposées à la vente dans les prochains jours.



Le sentier des crêtes de Vissou, créé à l'initiative du syndicat de défense de l'Appellation Cabrières, est parcouru par de nombreux randonneurs. De plus en plus nombreux, ils apprécient particulièrement la diversité des vues qui s'offrent à eux. Ce sentier de « petite randonnée » a été très bien balisé et aménagé avec le soutien des bénévoles du comité départemental de randonnée pédestre.

Le Syndicat a souhaité proposer également aux visiteurs une lecture des paysages pour mettre en valeur le patrimoine de Cabrières (archéologie, géologie, vignoble). On a pu noter depuis son inauguration en décembre dernier, une fréquentation des caveaux en hausse, avec des amateurs qui découvrent les vins de Cabrières.

Aussi, pour des raisons que nous ne comprenons pas, deux poteaux équipés de lames directionnelles ont été détériorés puis dérobés (Peiregas et Cadenas). De tels agissements relèvent d'un manque de civisme évident. Alors que tous les propriétaires des parcelles concernées par le tracé du sentier ont donné leur accord, que toutes les associations (chasseurs, aéromodélistes, parapentistes) que les mairies concernées (Cabrières et Mourèze) ont soutenu ce projet dont l'objectif est bien de stimuler la vie économique de notre village, on ne peut que déplorer ce type de comportement qui a d'ailleurs fait l'objet d'un dépôt de plainte. Mais qu'on se rassure, les poteaux seront remplacés très bientôt, les promeneurs ne se devraient pas pouvoir se perdre...

Le site internet du sentier : www.sentier-cretes-vissou.fr

Nous vous rappelons que notre caveau de vente est ouvert tous les jours:

- Du lundi au samedi : 9 heures-12 heures, 14 heures-18 heures
- Dimanches et jours fériés : 10 heures-12 heures, 15 heures- 18 heures

Date des journées Portes ouvertes vendredi 18 et samedi 19 juillet, samedi 9 août



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Tél.: 06 18 35 16 28
uniquement sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30
un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Mercredi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Jacques GUELTON

1er Maire Adjoint: Denis MALLET

2ème Maire Adjoint: Françoise POBEL

3ème Maire Adjoint: Michel SOLER



Directeur de la publication : Jacques GUELTON.
Rédactrice en chef : Françoise POBEL
Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres.fr>